

Pie IX

18 mars 1861

Allocution consistoriale *Iamdudum cernimus*

Sur la souveraineté temporelle du Saint-Siège dans les Etats Pontificaux

La souveraineté temporelle du Saint-Siège dans les Etats Pontificaux était de plus en plus contestée par les ennemis de l'Église. Pie IX, comme il le dit, fit quelques prudentes concessions en concédant une part d'autorité à des laïcs, mais sans parvenir à stopper la contagion des esprits qui devait aboutir à l'invasion de Rome en 1870. Ce discours est cité comme source des [propositions condamnées n° 37, 61 et 76 du Syllabus de 1864](#) :

37. On peut instituer des Églises nationales soustraites à l'autorité du Pontife Romain et pleinement séparées de lui.

61. Une injustice de fait couronnée de succès ne préjudicie nullement à la sainteté du droit.

76. L'abrogation de la souveraineté civile dont le Saint-Siège est en possession servirait, même beaucoup, à la liberté et au bonheur de l'Église.

Proposition condamnées du Syllabus.

Dans le consistoire secret du 18 mars 1861.

Vénérables Frères,

Depuis longtemps déjà Nous sommes témoins des agitations dans lesquelles est jetée la société civile, surtout à notre malheureuse époque, par la lutte violente que se livrent des principes opposés, la vérité et l'erreur, la vertu et le vice, la lumière et les ténèbres. Car certains hommes, d'une part, favorisent ce qu'ils appellent la civilisation moderne ; d'autres, au contraire, défendent les droits de la justice et de notre sainte religion. Les premiers demandent que le Pontife romain se réconcilie et se mette d'accord avec le *Progrès*, avec le *Libéralisme* (ce sont leurs expressions), en un mot avec la civilisation moderne. Mais les autres réclament, avec raison, que les principes immobiles et inébranlables de l'éternelle justice soient conservés sans altération ; ils réclament que l'on garde intacte la force salutaire de notre divine religion, qui peut seule étendre la gloire de Dieu, apporter des remèdes salutaires aux maux qui affligent l'humanité, et qui est l'unique et véritable règle par laquelle les enfants des hommes puissent, dans cette vie mortelle, acquérir toute vertu et se diriger vers le port de l'éternité bienheureuse. Mais les défenseurs de la civilisation moderne ne comprennent pas cette opposition, bien qu'ils se disent les vrais et sincères amis de la religion. Nous voudrions ajouter foi à leurs paroles, si les tristes événements qui s'accomplissent chaque jour aux yeux de tous ne Nous prouvaient évidemment le contraire. En effet, il n'y a sur la terre qu'une seule vraie et sainte religion, fondée et établie par N.-S. J.-C. lui-même ; cette religion, qui est la mère féconde

et la nourrice de toutes les vertus, l'ennemie des vices, la libératrice des âmes et la maîtresse de la véritable félicité, s'appelle Catholique, Apostolique et Romaine. Ce qu'il faut penser de ceux qui vivent hors de cette arche du salut, Nous l'avons déjà déclaré dans notre [allocution consistoriale du 9 Décembre 1854](#), et Nous confirmons ici cette même doctrine. Or, à ceux qui pour le bien de la religion Nous invitent à tendre la main à la civilisation actuelle, Nous demanderons si les faits sont tels que le vicaire du Christ, établi divinement par lui pour maintenir la pureté de sa céleste doctrine, et pour paître et confirmer les agneaux et les brebis dans cette même doctrine, puisse, sans un très grave danger de conscience et un très grand scandale pour tous, s'associer avec la civilisation contemporaine, par le moyen de laquelle se produisent tant de maux, qu'on ne saurait jamais assez déplorer, et se proclament tant de funestes opinions, tant d'erreurs et de principes qui sont extrêmement opposés à la religion catholique et à sa doctrine. Personne n'ignore, entre autres choses, comment les concordats solennels, régulièrement conclus entre le Siège apostolique et les souverains, sont complètement abolis, comme il est arrivé dernièrement à Naples. C'est de quoi Nous Nous plaignons de nouveau dans cette auguste assemblée, Vénérables Frères, et Nous réclamons hautement, de la même manière que, d'autres fois déjà, Nous avons protesté contre de semblables et audacieuses violations.

Tandis que cette civilisation moderne favorise tous les cultes non catholiques, tandis qu'elle ouvre l'accès des charges publiques aux infidèles eux-mêmes, et les écoles catholiques à leurs enfants, elle s'irrite contre les congrégations religieuses, contre les instituts fondés pour diriger les écoles catholiques

Tandis que cette civilisation moderne favorise tous les cultes non catholiques, tandis qu'elle ouvre l'accès des charges publiques aux infidèles eux-mêmes, et les écoles catholiques à leurs enfants, elle s'irrite contre les congrégations religieuses, contre les instituts fondés pour diriger les écoles catholiques, contre un grand nombre de personnes ecclésiastiques de tout rang, même revêtues des plus hautes dignités, et dont plusieurs traînent misérablement leur vie dans l'exil ou dans les prisons, et même contre des laïcs distingués qui, dévoués à Nous et à ce Saint-Siège, ont défendu courageusement la cause de la religion et de la justice. Pendant qu'elle accorde des subsides aux institutions et aux personnes non catholiques, cette civilisation dépouille l'Eglise catholique de ses possessions les plus légitimes, et emploie tous ses efforts à amoindrir l'autorité salutaire de cette Eglise. Enfin, tandis qu'elle donne liberté entière à tous les discours et à tous les écrits qui attaquent l'Eglise et tous ceux qui lui sont dévoués de cœur, tandis qu'elle excite, nourrit et favorise la licence, en même temps elle se montre réservée et peu empressée à réprimer les attaques, violentes parfois, dont on use envers ceux qui publient d'excellents ouvrages, et elle punit, même avec la dernière sévérité, les auteurs de ces ouvrages, lorsqu'ils paraissent dépasser le moins du monde les bornes de la modération.

Le Souverain Pontife pourrait-il donc tendre une main amie à une pareille civilisation, et faire sincèrement pacte et alliance avec elle ? [...] non, jamais le Saint-Siège et le Pontife romain ne pourront s'allier avec une telle civilisation.

Le Souverain Pontife pourrait-il donc tendre une main amie à une pareille civilisation, et faire sincèrement pacte et alliance avec elle ? Qu'on rende aux choses leur véritable nom, et le Saint-Siège

paraîtra toujours constant avec lui-même. En effet, il fut perpétuellement le protecteur et l'initiateur de la vraie civilisation ; les monuments de l'histoire l'attestent éloquemment à tous les siècles, c'est le Saint-Siège qui a fait pénétrer dans les contrées les plus lointaines et les plus barbares de l'univers la vraie humanité, la vraie discipline, la vraie sagesse. Mais si, sous le nom de civilisation, il faut entendre un système inventé précisément pour affaiblir et peut-être même pour renverser l'Eglise ; non, jamais le Saint-Siège et le Pontife romain ne pourront s'allier avec une telle civilisation. « Quelle participation, dit très sagement « l'Apôtre, quelle participation peut avoir la justice avec l'iniquité ? quelle « société la lumière avec les ténèbres ? Quelle convention peut exister entre « Jésus-Christ et Bélial ? » ^[1]

On ne peut pas objecter que le Siège apostolique, en ce qui concerne l'administration civile, ait fermé les oreilles aux requêtes de ceux qui ont manifesté le désir d'un gouvernement plus libéral. [...] Nous avons fait les concessions opportunes, les conformant cependant aux règles de la prudence, dans la crainte que le bienfait que notre cœur paternel nous avait dicté ne vînt, grâce aux intrigues des hommes pervers, à ressentir quelque atteinte du poison. Et que s'en est-il suivi ? Une licence sans frein s'est emparée de nos concessions inoffensives

Avec quelle probité les perturbateurs et les fauteurs de la sédition élèvent-ils la voix pour exagérer les efforts qu'ils ont vainement tentés pour se mettre d'accord avec le Pontife romain ? Lui, en effet, qui tire toute sa force des principes de la justice éternelle, comment les pourrait-il jamais abandonner, de manière à mettre notre sainte foi en péril, et l'Italie en danger imminent de perdre ce brillant éclat, cette gloire qui depuis dix-neuf siècles la fait resplendir comme le centre et le siège principal de la vérité catholique. On ne peut pas objecter que le Siège apostolique, en ce qui concerne l'administration civile, ait fermé les oreilles aux requêtes de ceux qui ont manifesté le désir d'un gouvernement plus libéral. Et sans avoir besoin de rappeler les exemples du passé, parlons de notre âge malheureux. A peine l'Italie eut-elle obtenu de ses princes légitimes des constitutions plus libérales, qu'animé nous-même de sentiments paternels, nous avons souhaité de voir ceux de nos fils soumis à notre domination pontificale partager avec Nous l'administration civile. Nous avons fait les concessions opportunes, les conformant cependant aux règles de la prudence, dans la crainte que le bienfait que notre cœur paternel nous avait dicté ne vînt, grâce aux intrigues des hommes pervers, à ressentir quelque atteinte du poison. Et que s'en est-il suivi ? Une licence sans frein s'est emparée de nos concessions inoffensives ; le palais, dans lequel les ministres et les députés du peuple s'étaient rassemblés, a été souillé de sang, et les mains impies des sacrilèges se sont tournées contre celui-là même qui leur avait accordé ces bienfaits. Que si, dans ces derniers temps, des conseils au sujet de l'administration civile nous ont été présentés, vous n'ignorez pas, vénérables Frères, que nous les avons admis à l'exception d'un seul, que nous avons rejeté parce qu'il ne regardait pas l'administration civile, et qu'au contraire il ne tendait rien moins qu'à nous faire consentir à la spoliation déjà accomplie. Mais il n'y a pas de raison pour que nous parlions de conseils reçus favorablement par nous, et de promesses sincères que nous avons faites d'y faire droit, tandis que les fauteurs des usurpations proclament à haute voix que ce ne sont pas des réformes, mais une rébellion absolue, une scission complète avec le Souverain Pontife qu'ils veulent en dernier lieu. C'étaient les plus acharnés promoteurs du mal, les porte-drapeaux de la révolte, qui remplissaient tout de leurs clameurs, et non le peuple. Oui, on pourrait vraiment bien leur appliquer ces paroles du vénérable Bède, au sujet des Pharisiens et des Scribes, ennemis du Christ : « Ces calomnies ne portaient d'aucun homme de la foule, mais des Pharisiens et des Scribes, ainsi que l'attestent les

évangélistes. »

on ne tend à rien moins qu'à affaiblir, et, si cela pouvait jamais arriver, à détruire la puissance salutaire de la religion catholique

Mais l'on n'attaque pas seulement le pontificat romain dans l'intention de priver entièrement le Saint-Siège et le Pontife romain de son pouvoir légitime sur les choses civiles, on ne tend à rien moins qu'à affaiblir, et, si cela pouvait jamais arriver, à détruire la puissance salutaire de la religion catholique. Dans ce but, on attaque l'œuvre même de Dieu, le fruit de la rédemption et cette loi sainte, le plus précieux héritage qui nous soit parvenu de l'ineffable sacrifice consommé sur le Calvaire. Oui, voilà où l'on tend ; les faits déjà rappelés et ceux que nous voyons arriver chaque jour, suffisent et au-delà à le démontrer.

Combien d'apostats, il faut l'avouer avec douleur, qui, parlant non pas au nom de Dieu, mais au nom de Satan, sûrs de l'impunité que leur a accordée un fatal système, bouleversent les consciences

Combien, en effet, de diocèses en Italie se sont vus, par suite de différents obstacles, privés de leurs évêques, aux applaudissements des défenseurs de la civilisation moderne qui laissent tant de peuples chrétiens sans pasteurs, qui s'emparent de leurs biens pour les employer même à de coupables usages ! Combien de prélats sont envoyés en exil ! Combien d'apostats, il faut l'avouer avec douleur, qui, parlant non pas au nom de Dieu, mais au nom de Satan, sûrs de l'impunité que leur a accordée un fatal système, bouleversent les consciences, entraînent les hommes faibles dans la prévarication, confirment dans leur erreur ceux qui ont misérablement failli au souille des doctrines les plus perfides, et s'efforcent de déchirer la robe du Christ ! Cependant ils ne craignent nullement de mettre en avant et de recommander les Eglises nationales, comme ils les appellent, et autres impiétés de même genre. Et après avoir ainsi insulté à la religion qu'ils invitent hypocritement à se mettre d'accord avec la civilisation d'aujourd'hui, ils ne craignent pas de Nous presser, avec la même hypocrisie, de Nous réconcilier avec l'Italie, c'est-à-dire que, privés de presque toute notre principauté civile, ne soutenant le lourd fardeau du Pontificat et de la royauté qu'à l'aide des pieuses largesses que les enfants de l'Eglise Nous envoient tous les jours avec la plus grande tendresse ; tandis que Nous Nous voyons gratuitement en butte à l'envie et à la haine , par le fait même de ceux qui nous demandent une réconciliation, Nous devrions encore déclarer, à la face de tous, que Nous cédon aux spoliateurs la libre possession des provinces spoliées ! Par quelle audace inouïe jusqu'à ce jour demanderaient-ils que ce Siège Apostolique, qui a toujours été le rempart de la vérité et de la justice, sanctionnât l'enlèvement injuste et violent d'un bien, en donnant à celui qui l'a pris le pouvoir de le posséder tranquillement et honnêtement ; et que l'on posât un principe aussi faux que de dire qu'un fait injuste, couronné par le succès, n'apporte aucun détriment à la sainteté du droit ? Cette demande est entièrement opposée aux solennelles paroles prononcées, il n'y a pas longtemps, dans un sénat puissant et illustre, où l'on déclara *que le Pontife romain est le représentant de la principale force morale dans la société humaine*. D'où il suit qu'il ne peut en aucune façon consentir à cette spoliation barbare, sans violer les fondements de cette loi morale, dont il est lui-même reconnu comme la plus belle expression et comme la plus parfaite image.

Quant à ceux qui, séduits par l'erreur ou entraînés par la crainte, voudraient donner des conseils favorables aux désirs des injustes perturbateurs de la société civile, il est nécessaire, surtout aujourd'hui, qu'ils soient persuadés que ces perturbateurs ne seront jamais satisfaits, tant qu'ils n'auront pas vu renverser tout principe d'autorité, tout frein de religion, toute règle de droit et de justice. Déjà, pour le malheur de la société civile, ces hommes pervers ont réussi, par leurs discours et leurs écrits, à pervertir les intelligences, à affaiblir le sens moral, et à ôter l'horreur de l'injustice. Leurs efforts tendent à persuader à tous que le droit invoqué par les nations honnêtes n'est autre chose qu'une volonté injuste qu'il faut entièrement mépriser. Hélas ! c'est maintenant vraiment « que la terre ébranlée a pleuré et versé des larmes ; l'univers a gémi, secoué jusqu'en ses profondeurs. La terre a été souillée par ses habitants ; parce qu'ils ont transgressé les lois, altéré la justice et détruit le pacte éternel. » ^[2]

Toutefois, au milieu de ces ténèbres dont Dieu, dans ses jugements impénétrables, a permis que les nations soient obscurcies, Nous plaçons notre espoir et notre confiance dans la clémence du Père des miséricordes et du Dieu de toute consolation qui nous console dans toutes nos tribulations.

Car c'est lui, Vénérables Frères, qui a répandu parmi vous l'esprit d'union et de concorde, et qui le répandra chaque jour davantage, afin que Nous étant étroitement, justement et inséparablement attachés, vous soyez prêts à subir avec Nous le sort que les desseins secrets de la Providence divine réservent à chacun de nous. C'est lui qui, par le lien de la charité, unit entre eux, et avec ce centre de la vérité et de l'union catholique les Evêques de l'univers chrétien, qui instruisent de la doctrine évangélique les fidèles confiés à leurs soins, et au milieu de si grandes ténèbres, par leur prudence et leurs saints enseignements, montrent aux peuples le chemin sûr à suivre. C'est lui qui répand sur toutes les nations catholiques l'esprit de prière et inspire à celles qui ne le sont pas un instinct d'équité qui leur fait porter un juste jugement sur les événements actuels. Cet accord admirable de prières dans tout l'univers catholique, ces témoignages unanimes d'amour à notre égard, exprimés de tant de manières différentes (ce qu'on ne pourrait trouver facilement dans les siècles passés), montrent manifestement combien les hommes bien intentionnés sentent le besoin de tendre vers cette Chaire du bienheureux Prince des apôtres, la lumière de l'univers, la maîtresse de la vérité et la messagère du salut, qui a toujours enseigné et, jusqu'à la consommation des siècles, ne cessera jamais d'enseigner les lois immuables de l'éternelle justice.

Les peuples d'Italie, eux-mêmes, n'ont pas fait défaut dans ce concert d'amour et de respect filial envers le Siège apostolique ; bien au contraire, nous avons reçu d'eux plusieurs centaines de milliers de lettres affectueuses qu'ils Nous ont écrites non pas pour solliciter cette réconciliation réclamée par des hommes astucieux, mais pour gémir sur nos soucis, nos peines, nos angoisses, pour Nous assurer de leur amour et pour condamner la criminelle et sacrilège spoliation de notre domaine et des Etats du Saint-Siège.

Nous sentons bien que Nous devons pardonner à ceux qui Nous haïssent, que Nous devons prier pour eux afin qu'ils se repentent par la grâce de Dieu, et qu'ainsi ils méritent la bénédiction de celui qui est sur la terre le vicaire du Christ

Les choses étant ainsi, avant de mettre fin à ce discours, Nous déclarons clairement et ouvertement devant Dieu et devant les hommes que Nous n'avons aucun motif de Nous réconcilier avec qui que ce soit. Toutefois, puisque, bien qu'indigne, nous tenons ici-bas la place de celui qui a prié pour ses bourreaux et a imploré leur pardon, Nous sentons bien que Nous devons pardonner à ceux qui Nous

haïssent, que Nous devons prier pour eux afin qu'ils se repentent par la grâce de Dieu, et qu'ainsi ils méritent la bénédiction de celui qui est sur la terre le vicaire du Christ. Nous prions donc pour eux de bon cœur, et Nous sommes prêts, aussitôt qu'ils viendront à résipiscence, à leur pardonner et à les bénir. Mais en attendant, Nous ne pouvons pas demeurer impassibles, comme ceux qui ne prennent aucun souci des calamités humaines ; Nous ne pouvons nous empêcher d'être dans un grand trouble et une grande angoisse, et ne pas regarder comme Nous touchant de près les dommages et les maux injustement apportés à ceux qui souffrent persécution pour la justice.

C'est pourquoi, en même temps que Nous sommes pénétré d'une profonde douleur, Nous prions Dieu, et Nous remplissons le plus important devoir de notre apostolat suprême, en élevant la voix pour enseigner et pour condamner ce que Dieu et son Eglise enseignent et condamnent, afin d'accomplir ainsi notre course et le ministère de la parole que Nous avons reçu du Seigneur Jésus.

Si donc, on Nous demande des concessions injustes, Nous ne pouvons y consentir ; mais si c'est le pardon, Nous sommes prêt, ainsi que Nous venons de le déclarer, à l'accorder de grand cœur. Mais, afin de préférer cette parole de pardon de la manière qui convient à la sainteté de notre dignité pontificale, Nous fléchissons les genoux devant Dieu, et embrassant le signe glorieux de notre rédemption, Nous prions humblement le Seigneur Jésus de nous remplir de la même charité avec laquelle il a pardonné à ses ennemis avant de rendre sa sainte âme entre les mains de son Père éternel.

Ce que Nous lui demandons avec instances, c'est que, de même qu'après avoir pardonné, il a, au milieu des épaisses ténèbres dont toute la terre était environnée, éclairé l'esprit de ses ennemis, qui, se repentant de leur horrible forfait, revenaient en se frappant la poitrine, ainsi il veuille encore, parmi les ténèbres de nos jours, répandre des trésors inépuisables de son infinie miséricorde les dons de sa grâce céleste et triomphante, et ramener toutes les brebis errantes à un seul bercaïl.

Oui, quel que soit l'avenir que Nous réservent les desseins de la divine Providence, nous supplions Jésus-Christ au nom de son Eglise, de juger lui-même la cause de son vicaire, qui est celle de son Eglise, de la défendre contre les efforts de ses ennemis, de l'embellir et de la relever par une éclatante victoire. Nous le prions aussi de rétablir l'ordre et la tranquillité dans la société agitée, de nous accorder cette paix que nous appelons de nos vœux les plus ardents pour le triomphe de la justice, et que nous n'attendons que de lui seul. En effet, au milieu de ces effroyables troubles qui agitent l'Europe et tout l'univers et qui menacent ceux qui s'acquittent de la pénible tâche de gouverner les peuples, il n'y a que Dieu seul qui puisse combattre avec nous et pour nous : « Jugez-nous, Seigneur, et séparez notre cause de celle d'un peuple impie. » ^[3] Envoyez-vous la paix dans nos jours, car nous « n'avons point d'autre défenseur que vous, ô notre Dieu. » ^[4]

Source : *Recueil des allocutions consistoriales, encycliques et autres lettres apostoliques citées dans l'encyclique et le Syllabus*, Librairie Adrien Le Clere, Paris, 1865.

Notes de bas de page

1. 2 Co 6, 14-15.[↔]

2. Is 24, 4-5[↔]

3. Ps 42, 1[↔]

4. Est 14, 14[↔]